

SEGOLENE ROYAL
MINISTRE DE L'ECOLOGIE,
DU DEVELOPPEMENT
DURABLE
ET DE L'ENERGIE

EMMANUEL MACRON MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE LOUIS SCHWEITZER COMMISSAIRE GENERAL A L'INVESTISSEMENT

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 25 Février 2015 N°423

Investissements d'Avenir :
lancement de l'appel à projets thématique
« Projets industriels d'avenir- Nouveaux usages et nouveaux procédés du textile »



Mercredi 25 février 2015 : Ségolène ROYAL, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Emmanuel MACRON, ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, Louis SCHWEITZER, commissaire général à l'Investissement et Nicolas DUFOURCQ, directeur général de Bpifrance, annoncent le lancement d'un nouvel appel à projets thématique du programme d'investissements d'avenir pour la compétitivité des entreprises : l'appel à projets « Nouveaux usages et nouveaux procédés du textile ».

Piloté par le Commissariat général à l'investissement, le programme d'investissements d'avenir permet en particulier à la France de renforcer la compétitivité de son industrie en innovant et en développant de nouveaux procédés, services et produits. L'action « Projets industriels d'avenir » (PIAVE) s'adresse en particulier aux projets qui s'inscrivent dans la démarche des 34 plans de la Nouvelle France industrielle. Elle permettra ainsi aux projets industriels les plus porteurs de perspectives d'activité et d'emploi pour les filières industrielles françaises, ainsi qu'aux projets qui œuvrent directement en faveur de la transition écologique et énergétique, de trouver un appui à leur développement.

Un de ces plans industriels concerne précisément les Textiles techniques et intelligents. Symbole de la première révolution industrielle, l'industrie textile résiliente se présente aujourd'hui comme un secteur porteur et à fort degré d'innovation. D'une matière, le textile est devenu un matériau sophistiqué, fonctionnalisé et intelligent, intégré et utilisé, au-delà de l'habillement, dans de nombreux



autres secteurs industriels (santé, transports, bâtiment, protection, agriculture, ...).

Les objectifs du plan, repris dans un appel à projets dédié, répondent aux mutations profondes et aux enjeux de la filière :

- Réussir la transition écologique en maîtrisant et diffusant l'usage de fibres textiles biosourcées et recyclables;
- Exploiter les opportunités offertes par les révolutions numériques et nanotechnologiques grâce aux textiles intelligents et innovants;
- Développer l'usine textile du futur, grâce aux nouvelles technologies d'ennoblissement et d'assemblage et à une utilisation optimale des outils digitaux.

L'appel à projets « Nouveaux usages et nouveaux procédés du textile » sera ouvert jusqu'au **30 juin 2015 à 12:00 heures.** Il soutiendra notamment les dépenses de R&D, ainsi qu'une partie des dépenses d'industrialisation engagées par les PME. L'État bénéficiera systématiquement d'un intéressement aux résultats des projets soutenus.

L'objectif global est la mobilisation d'un montant de 20M€ pour cette filière dans le cadre de cette action du programme d'investissements d'avenir (PIA).

Pour en savoir plus sur les investissements d'avenir : http://investissement-avenir.gouvernement.fr/

Compte Twitter: @CGI_PIAvenir

Pour télécharger le cahier des charges et le dossier de candidature : http://www.bpifrance.fr/Vivez-Bpifrance/Agenda/Appel-a-projets-PIAVE-9657

Pour toute information complémentaire, contacts :

Service de presse de Mme Ségolène Royal : 01 40 81 78 31 Service de presse de M. Emmanuel Macron: 01 53 18 45 13 Service de presse de M. Louis Schweitzer : 01 42 75 64 43 Service de presse Bpifrance – Nathalie Police : 01 41 79 95 26